

Vous trouverez ce formulaire en ligne en ouvrant une session dans votre compte avec votre identifiant Manuvie à l'adresse gpmanuvie.ca/retraite. Les formulaires sont dans la page d'accueil, sous « Liens rapides » ou « Renseignements utiles ».



Vous n'avez pas encore d'identifiant Manuvie?

Inscrivez-vous maintenant pour accéder à votre compte en tout temps sur notre site Web sécurisé. Rendez-vous sur gpmanuvie.ca/retraite, cliquez sur « Ouvrir une session » et suivez les instructions pour établir votre identifiant Manuvie.

Veillez remplir les champs lisiblement en caractères d'imprimerie. N'oubliez pas de signer et de dater le formulaire.

Besoin d'aide? Appelez le Service à la clientèle de Manuvie au 1 888 388-3288.

1 - Que voulez-vous faire?

Ne remplissez que les sections qui se rapportent aux changements à apporter. Indiquez le type de changement à apporter.

- Changement de nom/date de naissance/numéro d'assurance sociale (NAS) – Remplir les sections 1, 2, 3 et 6
- Changement de bénéficiaire(s) – Remplir les sections 1, 2, 4 et 6
- Changement de coordonnées – Remplir les sections 1, 2, 5 et 6

2 - Renseignements personnels

Si vous ne connaissez pas votre numéro de participant, veuillez vous adresser à l'administrateur de votre régime. Veuillez inscrire le nom de participant figurant actuellement dans nos dossiers lorsque vous présentez une demande de changement de nom. **Cette section doit être remplie en entier.**

Promoteur du régime (employeur)		Numéro de contrat collectif	
Numéro de participant	Numéro de client	Trois derniers chiffres du NAS	
Nom de participant le plus récent (tel qu'il figure dans nos dossiers)		Prénom	

3 - Changement de nom/date de naissance/numéro d'assurance sociale (NAS)

Nom du participant	Prénom		
Date de naissance (jj/mmmm/aaaa)	Numéro d'assurance sociale (NAS)		
Signature du témoin ou de l'administrateur de régime		Date (jj//mmmm/aaaa)	

Pour les changements ci-dessus, fournissez les preuves suivantes

Changement de **nom** - copie du certificat de mariage, du certificat de changement de nom ou copie claire du permis de conduire, ou demandez à l'administrateur de régime de signer le formulaire

Correction de la **date de naissance** - une pièce d'identité valide (p. ex. permis de conduire)

Modification du **numéro d'assurance sociale (NAS)** - confirmation de la lettre relative au NAS et votre signature

4 - Désignation de bénéficiaires

Si vous n'avez pas de conjoint et ne désignez pas de bénéficiaire, les sommes dues seront versées à votre succession.

Dans le cadre d'un **régime de retraite enregistré** ou d'un **produit immobilisé**, votre conjoint est la personne qui recevra le capital-décès en priorité par rapport à tout autre bénéficiaire désigné, à moins qu'il ne décide de renoncer à ses droits.

Une désignation de bénéficiaire **révocable** peut être changée en tout temps.

Une désignation de bénéficiaire **irrévocable** ne peut pas être changée sans le consentement écrit du bénéficiaire désigné. Le cas échéant, vous devez également obtenir le consentement du bénéficiaire désigné avant d'effectuer un retrait ou un virement d'actif de votre compte. Le père, la mère ou le tuteur ne peuvent pas donner de consentement au nom d'un mineur qui a été désigné comme bénéficiaire irrévocable.

Les bénéficiaires désignés ci-dessus sont considérés comme révocables, à moins que vous n'indiquiez qu'ils sont « irrévocables » dans le tableau ci-dessus. Si un bénéficiaire désigné ci-dessus décède avant vous, toute prestation payable sera partagée également entre les bénéficiaires désignés survivants.

Au Québec seulement :

La désignation d'un conjoint marié ou uni civilement à titre de bénéficiaire est irrévocable, sauf si vous cochez la case ci-contre

Révocable

En cas d'annulation ou de dissolution de l'union civile, ou de divorce ou de nullité du mariage, la désignation est automatiquement révoquée. La désignation de toute autre personne est révocable, sauf indication contraire.

Un **premier bénéficiaire** est une personne ou une entité que vous désignez pour recevoir le capital-décès. Si vous choisissez plus d'un bénéficiaire, vous devez indiquer le pourcentage du capital-décès devant être versé à chaque personne. Lorsque plusieurs premiers bénéficiaires sont désignés, le total des pourcentages alloués à chacun d'eux doit être égal à 100 %.

Un **bénéficiaire en sous-ordre** est une personne ou une entité que vous désignez pour recevoir le capital-décès si aucun premier bénéficiaire ne vous survit. Si vous choisissez plusieurs bénéficiaires en sous-ordre, le capital-décès sera réparti également entre eux.

Dressez la liste de tous vos premiers bénéficiaires.

Nom (nom, prénom, initiale)	Lien	Date de naissance	Pourcentage de la somme due
			%
			%
			%
Le total doit être égal à 100 %			

Dressez la liste de tous vos bénéficiaires en sous-ordre.

Nom (nom, prénom, initiale)	Lien	Date de naissance	Pourcentage de la somme due
			%
			%
			%
Le total doit être égal à 100 %			

Si vous choisissez de nommer plus de trois premiers bénéficiaires ou bénéficiaires en sous-ordre, veuillez indiquer que vous avez joint une feuille distincte dûment signée et datée sur laquelle est indiqué le nom de vos bénéficiaires supplémentaires en cochant la case ci-contre :

Fiduciaire d'un bénéficiaire mineur désigné ci-dessus (ne s'applique pas au Québec)

Si votre bénéficiaire est mineur à votre décès, le fiduciaire désigné sur le présent formulaire recevra et gèrera en fiducie les fonds que vous léguerez au bénéficiaire jusqu'à ce que celui-ci atteigne l'âge de la majorité dans votre province. **Au Québec, les sommes dues seront versées en fiducie au tuteur du bénéficiaire mineur.** Les parents sont considérés comme les tuteurs de leur enfant.

Nom du fiduciaire	Lien
-------------------	------

Une personne détenant une procuration ne peut pas désigner un bénéficiaire ni procéder à un changement de bénéficiaire au nom d'un participant au régime.

Une copie, une télécopie, une copie numérisée ou une image de la désignation de bénéficiaire figurant dans le présent formulaire sont aussi valides que l'original.

5 - Changement de coordonnées

Adresse postale (numéro, rue et appartement)				
Ville	Province	Code postal	Numéro de téléphone	Poste
Courriel				

6 - Veuillez signer ici



Vous devez apposer votre signature pour autoriser la modification de TOUT renseignement demandé ci-dessus.

Par la présente, je révoque toute désignation antérieure de bénéficiaire et désigne la ou les personnes et/ou organismes énumérés ci-dessus comme bénéficiaire(s).

Je comprends que la désignation irrévocable d'un bénéficiaire signifie que, conformément aux dispositions de la (des) loi(s) respective(s) sur les assurances, tant que le bénéficiaire est vivant, je ne peux pas modifier ou révoquer la désignation sans son consentement et je ne peux pas céder, exercer des droits en vertu ou à l'égard du contrat, le racheter ou le traiter autrement sans ce consentement.

Signature du participant	Date de signature (jj/mm/aaaa)
--------------------------	--------------------------------

Signature du bénéficiaire irrévocable (le cas échéant)

En apposant ma signature ici, à titre de bénéficiaire irrévocable, je consens au changement de désignation de bénéficiaire ci-dessus et je comprends que par ce consentement, je renonce aux droits qui m'ont été accordés en tant que bénéficiaire irrévocable au titre du contrat.

Signature du bénéficiaire irrévocable	Date de signature (jj/mm/aaaa)
---------------------------------------	--------------------------------

Envoyez-nous vos documents en ligne



C'est plus rapide et plus sûr que le courriel ou la poste.

Dans l'appli Services mobiles Manuvie, ouvrez une session avec votre identifiant Manuvie (choisissez Épargne-retraite collective). Dans le menu en haut à gauche, sélectionnez votre nom pour accéder à votre profil, puis **Envoyer des documents**.

Ou

À partir d'un ordinateur ou d'une tablette, utilisez votre identifiant Manuvie pour ouvrir une session dans votre compte à l'adresse gpmanuvie.ca/retraite. Sous « Liens rapides » **ou** « Renseignements utiles », dans la page d'accueil, repérez **Envoyer des documents**.

Si vous devez poster le formulaire, envoyez-le à l'une de ces adresses.

À l'extérieur du Québec :

Manuvie
Épargne-retraite collective
C. P. 396
Waterloo (Ontario) N2J 4A9
Télécopieur : 1 866 945-5110

Au Québec :

Manuvie
Épargne-retraite collective
2000, rue Mansfield, bureau 1410
Montréal (Québec) H3A 3A2
Télécopieur : 1 866 945-5109